

LES ANTIQUITEZ DE ROME ETUDIEES D'APRES
LA THEORIE DU TRAVAIL POETIQUE DE JOACHIM DU BELLAY

A Thesis
Presented to
the Faculty of Graduate Studies
The University of Manitoba

In Partial Fulfillment
of the Requirements for the Degree
Master of Arts

by
Carla H. Levinson

May 1966

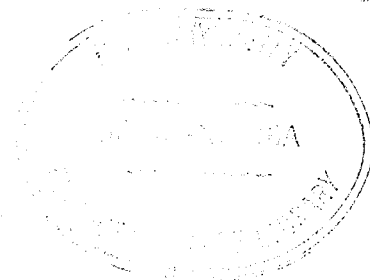


TABLE DES MATIERES

	PAGE
INTRODUCTION	1
CHAPITRE	
I. Les Traductions	7
II. L'Imitation	
I. Mots	16
II. Idées	
a) Grandeur	21
b) Ruine	33
III. Les Allusions au Monde Antique dans <u>Les Antiquitez de Rome</u>	42
Conclusion	59
Bibliographie	62

INTRODUCTION

Comme introduction à cette étude des Antiquitez de Rome de Joachim Du Bellay, nous nous proposons d'expliquer un peu sa théorie de l'imitation esquissée dans la Deffence et Illustration de la Langue Francoyse. Il faut d'abord que nous disions quelques mots sur l'idée de l'invention chez Du Bellay. Il exige que le poète invente, mais il ne définit pas exactement ce qu'il veut dire par "invention". D'abord, l'invention pour lui fait partie de l'art de "bien dire": - "Et premier, c'est une chose accordée entre tous les meilleurs aucteurs de rethorique, qu'il y a cinq parties de bien dire, l'invention, l'eloquution, la disposition, la memoire, et la pronuntiation."¹ ". . . cette copie et richesse d'invention, premiere et principale piece du harnoy de l'orateur."² Peletier l'a définie comme "un dessein provenant de l'imagination de l'entendement pour parvenir à notre fin . . . ,"³ tandis que Sebillet dit

¹Du Bellay, La Deffence et Illustration de la Langue Francoyse, édition Henri Chamard, (Paris: Didier, 1948), I, Chap. V, p. 32

²Ibid., I, Chap. V, pp. 33 - 34

³Boulangier, L'Art Poétique de Jacques Peletier du Mans 1555 (Paris: Les Belles Lettres, 1930), p. 88

que l'invention est "le fondement et première partie du Poème ou carme."⁴ Dans ce contexte l'invention sera un terme technique de la théorie de la rhétorique. Ainsi Du Bellay emploie ce terme pour établir un contraste entre l'idée de l'invention et l'idée de la traduction que nous allons discuter plus tard.

La théorie de l'imitation se trouve dans deux chapitres de la Deffence et Illustration de la Langue Francoyse assez éloignés l'un de l'autre - dans Livre I, Chapitre VIII, et dans Livre II, Chapitre III. Du Bellay a traduit l'Institutio Oratoria de Quintilien pour la plupart en écrivant son propre chapitre.⁵ L'imitation résultera d'une digestion totale de plusieurs matières de base. Le poète choisira entre ses modèles en leur empruntant les idées maîtresses; puis, il créera quelque chose d'original. Il doit choisir ses modèles; puis il doit choisir dans ses modèles mêmes.

"Mais afin que je retourne au commencement de ce propos, regarde nostre immitateur premièrement ceux qu'il voudra immiter, et ce qu'en eux il pourra, et qui

⁴Sebillet, Art Poétique Francoyse 1548. Cité par Boulanger, L'Art Poétique de Jacques Peletier du Mans, Loc. cit.

⁵M. Henri Chamard dans son Histoire de La Pléiade donne toute une série d'exemples tirés de Quintilien et imités par Du Bellay. Pour tous les deux, l'imitation est le principe de l'art; ils exigent une imitation d'idées plutôt qu'une imitation des mots.

se doit imiter, pour ne faire comme ceux qui, voulans aparoitre semblables à quelque grand seigneur, imiteront plus tost un petit geste et facon de faire vicieuse de luy que ses vertuz et bonnes graces."⁶ Selon Du Bellay, l'imitation peut aider à l'invention, car on peut emprunter des idées aux Anciens. Ainsi Du Bellay exige que l'écrivain ne fasse pas de traductions exactes mais que le poète puisse faire des emprunts de style et des éléments moins importants afin de les employer sans altération. Cependant, il ne faut pas que le poète devienne l'esclave de ses modèles.

De cette idée de l'imitation elle-même provient l'idée de la contamination comme méthode d'enricher la langue française. La contamination c'est l'idée de mêler ensemble des idées prises de sources variées, ce à quoi s'emploie Du Bellay en composant un seul sonnet. Chamard indique plusieurs sources possibles pour tel ou tel sonnet et il nous semble que c'est justifié. C'est l'idée donc d'une contamination des sources, d'une imitation achevée par la contamination des sources.

Il n'y a pas d'allusion directe à cette sorte d'imitation dans la Deffence et Illustration de la Langue Francoyse, mais Du Bellay l'implique dans l'ensemble de

⁶La Deffence et Illustration, II, Chap. IV, pp. 106 - 107

la théorie. Les Romains ont imité "les meilleurs auteurs grecz, se transformant en eux, les devorant, et après les avoir bien digerez, les convertissant en sang et nourriture, se proposant, chacun selon son naturel et l'argument qu'il vouloit élire, le meilleur aucteur dont ilz observaient diligemment toutes les plus rares et exquises vertuz et icelles comme grephes ainsi que j'ai dict devant, entoint et apliquoint à leur langue."⁷ Leur secret, c'est d'avoir su assimiler toutes les qualités et les idées des Grecs.

Nous avons réservé pour la fin un commentaire sur la traduction. Du Bellay est plutôt contre la traduction pure et simple. "Toutefois ce tant louable labour de traduyre ne me semble moyen unique et suffisant pour elever notre vulgaire à l'égal et parangon des autres plus fameuses Langues."⁸ Du Bellay considérait son métier comme un sacerdoce. La traduction ainsi ne suffisait plus, car le poète ne recevrait qu'une gloire dérivée.⁹ Mais en tout cas la traduction était utile. Selon Du Bellay, il est possible de transmettre des idées sans leur expression exacte. Evidemment celui qui traduit falsifie nécessairement

⁷ Ibid., I, Chap. VII, p. 43

⁸ Ibid., I, Chap. V, p. 32

⁹ Ibid., Chap. VI, p. 38
" . . . ceste derniere main que nous désirons."

parce que deux langues ne possèdent pas les mêmes beautés. Surtout il est difficile de traduire les poètes. Du Bellay se souvient du proverbe italien, "Traduttore traditore" - c'est-à-dire, traduire c'est trahir: "Mais que diray-je d'aucuns vrayement mieux dignes d'estre appelés traditeurs que traducteurs? veu qu'ilz trahissent ce qu'ilz entreprennent exposer, le frustrant de leur gloire, et par mesme moyen seduysant les lecteurs ignorants, leur montrant le blanc pour le noyr."¹⁰

Du Bellay indique aussi l'art du paraphraste qui reproduit les idées essentielles d'un auteur sans vraiment copier mot par mot. "Encores seroy je bien d'opinion que le scavant translateur fist plus tost l'office de paraphraste que de traducteur . . ."¹¹ Ainsi une paraphrase sera plus originale qu'une traduction.

Voilà donc la théorie de l'imitation de Du Bellay. Nous avons indiqué l'insuffisance de la traduction directe et le besoin de l'invention personnelle dans la

¹⁰ Ibid., I, Chap. VI, p. 39

¹¹ Ibid., I, Chap. X, p. 60. Selon Chamard une distinction "ingénieuse". "Pour Du Bellay le translateur est celui qui transporte les idées d'une langue dans une autre. S'il s'inspire largement de son texte sans en être l'esclave il est paraphraste; s'il s'attache étroitement au mot à mot il est traducteur."

création de la poésie. Cependant, Du Bellay n'indique pas la nature exacte de l'imitation des Anciens; il ne fait que suggérer quelques règles à suivre. Il faut que le poète soit quelque peu audacieux, qu'il tente quelque chose d'original en employant et en adaptant ses modèles. Nous voudrions donc voir comment Du Bellay suivra sa propre théorie en composant ses propres poèmes et ainsi nous espérons découvrir dès maintenant comment il emploiera ces procédés dans les Antiquitez de Rome.

CHAPITRE I

LES TRADUCTIONS

Dans la théorie que Du Bellay avait esquissée pour la Pléiade, il avait dit que les traductions des oeuvres des auteurs romains et grecs n'enrichissaient pas la langue française. Il avait dit qu'elles étaient utiles dans l'enseignement, mais qu'elles ne servaient à rien quant à l'amélioration de la langue. Pourtant, même Du Bellay a recours à la traduction dans les Antiquitez de Rome. Quelquefois il s'agit de traduire un poème entier en français, mais plus souvent, il faut emprunter des groupes de mots à un auteur. Nous essayerons ici d'analyser son emploi de la traduction en examinant les Antiquitez de Rome - d'abord les poèmes entièrement traduits, et plus tard les poèmes traduits en partie.

Le troisième sonnet est une traduction fidèle d'une épigramme attribuée à Janus Vitalis. Chamard cite le poème dans son édition des sonnets de Du Bellay sans ajouter de commentaire. Nous trouvons que la traduction est exacte sauf dans l'ordre des mots. Nous croyons que l'emploi de la césure chez Du Bellay est très efficace.

Voici d'abord quelques vers du texte latin:

"Albula Romani restat nunc nominis index
 Quin etiam rapidis fertor in aequor aquis.
 Disce hinc quod possit Fortuna . . ."1

et le sonnet français:

"Le Tibre seul, qui vers la mer s'enfuit,
 Reste de Rome. O mondaine inconstance!"2

Du Bellay donne plus de force à sa traduction en retenant jusqu'au commencement du dernier tercet les mots "Reste de Rome." Il y a une vraie finalité qui sonne avec le point à la fin des quatre premiers pieds du vers. Aussi l'allitération des "r" souligne la cruauté du destin qui pèse sur le nom de Rome. C'est cette finalité qui souligne à son tour le ton nostalgique du sonnet dans son ensemble. Du Bellay pousse un soupir - "O mondaine inconstance!" qui entre en contraste direct avec le latin. "Disce hinc quod possit Fortuna" qui est à l'impératif. Voici donc Du Bellay qui voit de loin les ruines de Rome, les témoins de sa grandeur passée,

¹Du Bellay, Les Antiquitez de Rome trouvé dans Oeuvres Poétiques II, Recueils de Sonnets, édition Henri Chamard, (Paris: Didier 1961): Cité dans la note p. 6 v. 11 - 13. A partir de maintenant toutes les allusions à la poésie de Du Bellay seront à ce recueil particulier.

²Ibid., III, v. 11 - 12

et qui blâme l'inconstance du monde, tandis que l'auteur néo-latin préfère retenir l'attitude romaine: la fortune, le destin causant la chute de l'empire. Mais ces deux genres d'auteurs nous donnent quatre sens différents suggérés par le nom "Rome" - ce qui indique d'abord le passé, puis le présent:

"Nouveau venu qui cherches Rome en Rome"³
(classique) (présent)

et

"Qui Romam in media quaeris, novus advena, Roma"⁴

"Rome" qui indique troisièmement le peuple romain:

"Et Rome Rome a vaincu seulement"⁵

et

"Nunc victa in Roma, Roma illa invicta sepulta est"⁶

"Rome" qui finalement souligne l'évocation du nom lui-même, le seul monument durable:

"Rome de Rome est le seul monument"⁷

et

" . . . Roma illa invicta sepulta est"⁸

³Ibid., III, v. 1

⁴Ibid., Cité dans la note p. 5, v. 1

⁵Ibid., III, v. 10

⁶Ibid., Cité dans la note p. 6, v. 9

⁷Ibid., III, v. 9

⁸Ibid., Cité dans la note p. 6, v. 9

Du Bellay traduit assez fidèlement donc le texte latin mais il nous donne quelque chose de neuf: sa traduction souligne certains groupes de mots par l'emploi d'un ton de finalité. Le sonnet de Du Bellay montre une attitude - l'attitude de notre poète en face des ruines d'une culture merveilleuse. Aussi il semble que notre poète veuille introduire les thèmes saillants du recueil dès son commencement. La seule chose qui reste devant notre poète c'est le Tibre - le temps a détruit toutes les choses dont Rome se vanta dans le passé. Par cette traduction Du Bellay introduit le thème de la destruction par le temps, thème saillant du recueil, et ainsi nous y voyons la raison principale de l'emploi de ce procédé qu'il avait tellement détesté selon sa Deffence et Illustration de la Langue Francoyse.

En deuxième lieu nous sommes frappés par la structure rhétorique du troisième sonnet, et encore nous trouvons le même procédé dans la version latine, car l'appel double chaque fois du nom de la ville - "Rome de Rome," "Et Rome Rome a . . .," "Rome de Rome," etc . . . - a évoqué plusieurs sens comme nous l'avons déjà mentionné.

Le poème de Du Bellay sert donc comme une sorte de mise-en-scène pour tout le recueil car le poète marque ici ce qui reste de la Rome de l'Antiquité et il souligne aussi les thèmes de la destruction qu'apporte le temps,

thème qu'il reprendra plus tard dans le recueil.

Le septième sonnet des Antiquitez de Rome possède une autre caractéristique que Du Bellay paraît donner assez souvent à ses traductions. Le sonnet est une traduction d'un sonnet italien auparavant attribué à Janus Vitalis, mais maintenant à Castiglione. Nous n'avons pas beaucoup à dire à ce sujet; il y a deux choses à noter chez Du Bellay. D'abord notre poète crée un sonnet d'un ton plus élevé que celui en italien:

"Superbi colli et voi sacre ruine"⁹

devient sous la plume de Du Bellay

"Sacrez costaux et vous saintes ruines"¹⁰

et aussi plus élevé quant à l'expression. Du Bellay aime jusqu'à l'adoration les choses du passé de Rome auxquelles il rend une sorte de culte. De la même manière:

"Theatri, archi, colossi, opre divine
Triumphal pompi gloriose e liete . . ."¹¹

devient

"Arcz triomphaux, pointes du ciel voisines
Qui de vous voir le ciel mesme estonnez . . ."¹²

⁹Ibid., Cité dans la note p. 10 v. 1

¹⁰Ibid., VII, v. 1

¹¹Ibid., Cité dans la note p. 10, v. 5 - 6

¹²Ibid., VII, v. 5 - 6

Ainsi, encore plus de l'idée de la divinité des Romains, plus de cette idée de rapprocher les ruines aux cieux, aux dieux antiques. Cette idée de la divinité des Romains parcourt le recueil et ainsi Du Bellay veut en trouver les racines dans la poésie italienne.

En deuxième lieu notons que le sujet du sonnet italien se prête facilement à la pensée globale de ce recueil. C'est la réaction du poète qui se trouve en face des ruines de Rome. Les mots "sacrez", "saintes", "divines", soulignent le pouvoir mystérieux que le nom "Rome" évoque au moment présent. L'état de la Rome que le poète contemple souligne l'aspect tragique de tout le recueil de Du Bellay; ce sont les éléments de la décadence qu'il nomme: les coteaux, les ruines, les monuments, les bâtiments - c'est tout ce qui reste. Ainsi Du Bellay emploie le sonnet italien en le traduisant pour peindre une attitude - sa propre attitude devant les ruines, devant la Rome du 16^e siècle.

Le sonnet XXVIII est un autre exemple d'une traduction habile faite par Du Bellay, cette fois empruntée à la Pharsale de Lucain.

"Qualis frugifero quercus sublimis in agro
 exuuias veteres populis sacrataque gestens
 dona ducum: nec iam validis radicibus haerens
 pondere fixa suo est: nodos qui per aera ramos
 effundens trunco non frondibus efficit umbram;
 et quamvis primo mutet casura sub Euro.
 tot circum siluae firmo se robore tollant,
 sole tamen colitur."¹³

La traduction de Du Bellay reste assez fidèle à
 Lucain, sauf pour l'emploi qu'il va en faire. Encore
 une fois Du Bellay mélange les idées de son modèle pour
 donner quelque chose de neuf à sa poésie. On doit noter
 en particulier que le premier tercet du sonnet traduit le
 sixième vers de Lucain et aussi le dernier vers de ce que
 nous avons cité. "Et bien qu'au premier vent il doive sa
 ruine" correspond à "et quamvis primo mutet casura sub
 Euro,"¹⁴ tandis que "Et maint jeune à l'entour ait fermé
 la racine" traduit "tot circum siluae firmo se robore
 tollant"¹⁵ et "Du dévot populaire estre seul reveré"
 traduit "exuuias veteres populi sacrataque gestens".¹⁶
 La disposition faite par Du Bellay des idées empruntées
 à Lucain souligne mieux la comparaison qui va suivre dans
 le dernier tercet:

¹³ Lucain, *Pharsale*, édition C. E. Haskins
 (London: George Bell & Sons, 1887) i. 136 - 143

¹⁴ *Ibid.*, i, 141

¹⁵ *Ibid.*, i, 142

¹⁶ *Ibid.*, i, 137

"Qui tel chesne a peu voir qu'il imagine encores
Comme entre les citez, qui plus florissent ores
Ce vieil honneur poudreux est le plus honoré"¹⁷

Du Bellay a échangé la comparaison tirée de Lucain de Pompée maintenant vieilli et impuissant en face de César mais qui gagne encore notre admiration, contre une comparaison de Rome qui se trouve maintenant prête à tomber aux barbares, mais qui excite encore notre vénération, notre respect. La comparaison est assez bien faite ici car l'image de l'arbre représente le pouvoir, la grandeur et la force. Bien que le chêne soit vieux et tordu il impose un certain respect et, de la même manière, Rome, même dans sa déchéance, demande notre respect à cause de sa grandeur dans le passé et à cause de son rôle dans les affaires du monde antique. Ainsi comme le chêne: "Du devot populaire estre seul reveré,"¹⁸ de la même manière on révère la ville de Rome: "ce vieil honneur poudreux est le plus honoré".¹⁹ Ainsi on admire les monuments poudreux en souvenir d'un passé glorieux.

On doit admettre que l'emploi de la traduction chez Du Bellay a toujours une raison d'être. Il traduit les poètes latins, néo-latins, et italiens, mais toujours il le fait à cause d'un certain effet qu'il veut produire.

¹⁷ Les Antiquitez de Rome, XXVIII, v. 12 - 14

¹⁸ Ibid., XXVIII, v. 11

¹⁹ Ibid., XXVIII, v. 14

Dans le troisième sonnet, il emploie cette méthode pour donner un sonnet qui fournira une sorte de mise-en-scène pour le recueil entier; il y introduit quelques-uns de ces thèmes principaux et il nous donne en même temps un tableau de la Rome du 16^e siècle. Le septième sonnet semble élever la situation de la ville de Rome et de ses restes par l'emploi d'une langue plus majestueuse, plus "religieuse", chez notre poète. Ici il a recours à la traduction pour dépeindre une attitude, plutôt que pour donner un tableau. Ce sont les sentiments du poète qui sont l'aspect le plus saillant du sonnet. Dans le sonnet XXVIII, Du Bellay emploie un morceau tiré directement de la Pharsale de Lucain, mais il transpose la comparaison qu'il en tire pour renforcer son thème principal - c'est à dire une méditation sur la grandeur de Rome et sa ruine déplorable. On a dit que Du Bellay aurait pu faire la même chose en inventant ses propres poèmes, mais nous croyons que la traduction des auteurs latins et néo-latins est plus efficace ici car la poésie dans les Antiquitez de Rome doit avoir ses racines dans les oeuvres romaines et italiennes.

Bien que Du Bellay ait nié l'importance de la traduction comme moyen d'enrichir la langue française, il l'emploie lui-même, et avec de bons résultats dans les Antiquitez de Rome. Il faut avouer donc que notre poète ne pratiquant pas toujours ce qu'il avait conseillé aux autres. Cependant, il faut admettre qu'il fait des traductions habiles et intéressantes, toujours, à notre avis, pour une raison d'art.

CHAPITRE II

IMITATION

I MOTS

Nous voudrions examiner l'emploi du procédé de l'imitation dans les Antiquitez de Rome de deux points de vue: d'abord, l'imitation verbale et deuxièmement, l'imitation des idées des auteurs latins, néo-latins, et italiens.

Considérons donc le rôle de l'imitation verbale dans les sonnets du recueil. Comparons par exemple un vers tiré du deuxième sonnet à un vers de Properce:

"Le sept costaux Romains, sept miracles du monde"¹
et

"Septem urbs alta iugis, toto quae praesidet orbi."²
Du Bellay a changé le sens des mots de Properce pour donner de la force à sa propre idée. Dans le sonnet il a déjà énuméré les sept merveilles du monde, mais il veut souligner le fait que les sept coteaux de Rome sont égaux aux sept merveilles du monde tandis que Properce dit que

¹Les Antiquitez de Rome, II, v. 14

²Properce, Carmina, édition E. A. Barber (Oxford: Clarendon Press, 1953), Elégie III. xi. 57

la ville de Rome et ses sept coteaux règnent sur le monde entier. Ainsi notre poète a transposé l'idée essentielle du poète latin pour mieux soutenir sa propre thèse.

Souvent les imitations verbales ne sont que fragmentaires: en voici une autre, l'allusion fugace au "peuple à longue robe"³ qui est inspirée de Virgile:

"Romanos rerum dominos gentumque togatam"⁴

Du Bellay emploie l'expression virgilienne simplement pour donner du pittoresque à son propre vocabulaire.

Examinons une autre catégorie d'imitation verbale; c'est-à-dire l'idée d'une contamination d'expressions verbales empruntées à plusieurs auteurs à la fois et combinées dans un sonnet de notre auteur. Ce sont donc des expressions empruntées à plusieurs sources et mêlées ensemble dans une poésie nouvelle. Prenons l'exemple du sixième sonnet du recueil qui emprunte à Virgile, à Horace, à Lucain, et même aux autres sonnets du recueil de Du Bellay.

³Les Antiquitez de Rome, XXXII, v. 14

⁴Virgile, Opera, édition F. A. Hirtzel (Oxford: Clarendon Press, 1963), Enéide i. 282

D'abord, le premier quatrain du sonnet sort de l'Enéide de Virgile:

". . . qualis Berecynthia mater
invehitur curru Phrygias turrita per urbes,
laeta deum partu, centum complexa nepotes,
omnis caelicolas, omnis supera alta tenetis."⁵

Examinons l'expression verbale des deux passages:

"dans son char" fait l'écho de "invehitur curru" tandis que "la Berecynthienne" remplace "Berecynthia mater"; "turrita" veut dire "couronné de tours" et "laeta deum partu" veut dire "Joyeuse d'avoir enfanté tant de dieux." Ainsi c'est une transposition directe du latin, peut-être à travers la traduction que Du Bellay avait faite lui-même de l'Enéide.

Deuxième emprunt, c'est celui à Horace: "Suis et ipsa viribus ruit,"⁶ qui devient sous la plume de Du Bellay:

"Rome seule pouvoit à Rome ressembler,
Rome seule pouvoit à Rome faire trembler"⁷

Cette idée que Rome s'est détruite par son propre pouvoir trouvera son écho à travers tout le recueil: dans les

⁵Ibid., vi. 781, 787

⁶Horace, Odes and Epodes, édition Shorey et Laing (Chicago: B. H. Sanborn & Co. 1919), Epode xvi. 2

⁷Les Antiquitez de Rome, VI, v. 9 - 10

innombrables allusions aux guerres civiles et aux espèces pareilles qui se battent; dans les allusions au combat entre Pompée et César; dans le thème du fratricide qui date du fondement même de la ville de Rome.

Chambers, dans son article sur les Antiquitez de Rome,⁸ indique que l'idée de "l'ordonnance fatale,"⁹ se lie étroitement à quelques vers de Lucain où le poète latin indique que la fortune ou le destin ne favorisait pas les rivaux de Rome.

" . . . ne gentibus ullis
commodat in populum terrae pelagique potentem
iniudiam Fortuna suam. tu causa malorum
facta tribus dominis communis, Roma, nec unquam
in turbam missi feralia foedera regni."¹⁰

Dans le quinzième sonnet, nous avons une autre imitation verbale, mais seulement de quelques vers.

Comparons:

"Dictes, esprits (ainsi les tenebreuses
Rives de Styx non passable au retour
Vous enlaçant d'un trois fois triple tour . . ."¹¹

⁸F. M. Chambers, "Lucan & the Antiquitez de Rome,"
P.M.L.A., 1945, pp. 937 - 949

⁹Les Antiquitez de Rome, VI, v. 11

¹⁰Lucain, op. cit., i. 82, 85

¹¹Les Antiquitez de Rome, XV, v. 5 - 7

à quelques mots tirés de l'Enéide:

" . . . ripam irremeabilis undae"¹²

et de la Géorgique:

"Alligat et novies Styx interfusa coeracet."¹³

Nous pensons que l'imitation est assez habile mais que le "non passable au retour" n'est pas aussi poétique que l'expression latine, car le mot "irremeabilis" exprime la finalité mieux que l'expression française employée par notre poète. Cependant, il rachète ce groupe de mots par son "d'un trois fois triple tour" qui sonne une note assez sinistre.

Nous croyons donc qu'il y a très peu d'exemples d'une imitation verbale qui soit directe. Il nous semble que ce sont les seuls exemples et ils sont minimes quand on pense aux trente-deux sonnets qui composent le recueil.

¹²Virgile, op. cit., Enéide vi. 439

¹³Ibid., Géorgiques iv. 480

II IDEES

a) GRANDEUR

Une étude de l'imitation des idées prises des auteurs latins, néo-latins, et grecs, se divisera logiquement en deux parties principales: d'abord, les idées qui tracent la grandeur du passé de Rome, et en deuxième lieu, les idées qui tracent sa ruine. Ainsi Du Bellay lui-même avait visé à ce même but quand il donna comme sous-titre à son recueil "Contenant une generale description de sa grandeur et comme une deploration de sa ruine."

Dans un grand nombre de sonnets, Du Bellay s'inspire d'un texte et puis il invente quelque chose de neuf. En premier lieu, donc examinons le premier groupe de sonnets que nous avons mentionnés, c'est-à-dire ceux qui s'occupent de la grandeur passée de Rome, en essayant d'établir exactement la nature des emprunts.

Le remarquable sonnet XXIX tire son inspiration d'un distique de Properce:

"Omnia Romanae cedent miracula terrae,
Natura hic posuit quidquid ubique fuit."¹

¹Properce, Carmina, Elégie III. xxii. 17, 18

De ces deux vers Du Bellay fait tout un sonnet. Nous voudrions examiner de très près sa méthode d'amplification. D'abord, Du Bellay fait l'énumération de ces "omnia miracula" dont Properce parle. "Tout ce qu'Egypte en pointe façonna"² indique les pyramides et les obélisques qu'on y a bâtis; "Tout ce que Graece à la Corinthienne, / A l'Ionique, Attique ou Dorienne, / Pour l'ornement des temples maçonna" indique les colonnes de styles variés. "Tout ce que l'art de Lysippe donna" indique la sculpture faite par le sculpteur grec du quatrième siècle avant Jésus-Christ, et les édifices créés par Phidias, sculpteur et architecte grec du cinquième siècle avant Jésus-Christ. C'est donc la liste des merveilles dans le domaine des arts plastiques et architecturaux. C'est un procédé rhétorique, la frequentatio, donc que Du Bellay suit en embellissant l'idée principale qu'il tire du poète latin. Dans le premier tercet, Du Bellay passe aux choses proverbiales - d'abord à la sagesse de Pallas (Athène), puis à la richesse de l'Orient, et enfin aux créatures étranges de l'Afrique. Enfin, il dit "S'est veu icy";³ on doit rappeler le sonnet XIX où il a employé le même procédé du développement poétique, c'est-à-dire, qu'après une longue introduction

²Les Antiquitez de Rome, XXIX, v. 1

³Ibid., XXIX, v. 12

de onze vers il complète enfin la proposition principale. Tous ces premiers vers ne font que présenter son thème, la Rome décadente, en ruines. Il indique que Rome avait logé toutes les merveilles artistiques, et maintenant qu'elle est morte, elle est le tombeau de l'art du monde et du monde lui-même. L'antithèse qu'il emploie souligne l'opposition entre la Rome de l'antiquité et la Rome du 16^{ième} siècle.

"Rome vivant fut l'ornement du monde
Et morte elle est du monde le tombeau."⁴

L'amplification se fait ici par l'usage très riche de l'anaphore: "Tout ce que . . ." répété six fois éloigne le verbe principal du sonnet et le déplace jusqu'au commencement du dernier tercet "S'est veu icy." L'idée d'amplifier le distique de Properce de cette manière est menée à bien en particulier dans ce sonnet. Du Bellay ajoute simplement les deux derniers vers pour souligner de nouveau la douleur qu'il éprouve devant les ruines de Rome.

Le XVIII^e sonnet reproduit l'histoire de Rome dans l'espace restreint de quatorze vers. Du Bellay compose son sonnet à partir d'une idée qu'il trouve chez Properce, chez Virgile et chez Buchanan, notamment celle qui trace

⁴Ibid., XXIX, v. 13 - 14

véritable transposition d'idées prises des poètes latins. Cependant, de ce germe Du Bellay peut développer toute l'histoire passée de Rome pour en démontrer le mouvement cyclique, car il indique que pendant le 16^e siècle le Pape est devenu le pasteur suprême:

"Mist ce pouvoir es mains du successeur de Pierre
Qui sous nom de pasteur, fatal à ceste terre
Monstre que tout retourne à son commencement."⁹

Cette idée aussi est tirée d'un distique de Buchanan:

"Non ego Romulea miror quod pastor in urbe
Sceptra gerat: pastor conditor urbis erat;"¹⁰

car dans le deuxième quatrain Du Bellay indique l'ère des rois expulsés dans l'année 512 avant Jésus-Christ:

"Lors prindrent les bergers les ornemens des Roys"¹¹

et puis, le commencement d'une société militaire:

"Et le dur laboureur de fer arma sa dextre."¹²

Ensuite le poète note les pouvoirs sous la République:

"Puis l'annuel pouvoir le plus grand se vid estre
Et fut encor plus grand le pouvoir de six mois:"¹³

Dans les tercets, Du Bellay indique l'empire, et finalement, le royaume du Pape, le nouveau pasteur:

⁹Ibid., XVIII, v. 12 - 14

¹⁰Ibid., Cité dans la note p. 19

¹¹Ibid., XVIII, V. 5

¹²Ibid., XVIII, V. 6

¹³Ibid., XVIII, V. 7 - 8

"Qui fait perpetuel, creut en telle puissance,
Que l'aigle Impérial de luy print sa naissance:
Mais le Ciel s'opposant à tel accroissement,

Mist ce pouvoir es mains du successeur de Pierre . . .¹⁴

Ainsi le développement est assez intéressant et mené à bien. Du Bellay avait besoin peut-être d'un modèle à suivre: il a vraiment créé quelque chose de nouveau et d'intéressant pour le lecteur dans son propre sonnet.

Faisons aussi une comparaison entre le deuxième sonnet du recueil et une ode d'Horace:

"Laudabunt alii claram Rhodon aut Mytilinen
Aut Epheson bimarivae Corinthi
Moenia vel Baccho Thebas vel Apolline Delphos
Ignis aut Thessala Tempe.
Sunt quibus unum opus est intactae
Carmino perpetuo celebrare et Palladis urbem
Undique decerptam fronte praeponere olivam."¹⁵

De ces sept vers d'Horace, Du Bellay fera un sonnet de quatorze, mais le procédé poétique sera le même et il empruntera à son modèle les noms propres.

Horace n'indique pas exactement qui fera les louanges: il dit "quelques-uns" tandis que Du Bellay nomme explicitement lequel des peuples donnera les louanges:

¹⁴Ibid., XVIII, V. 9 - 12

¹⁵Horace, Odes & Epodes, I, vii. 1, 7

"Le Babylonien ses haults murs vantera
 Et ses vergers en l'air, de son Ephesienne
 La Grece descrira la fabrique ancienne,
 Et les peuples du Nil ses poinctes chantera:"¹⁶

et il continuera de la même manière. Il veut être spécifique pour souligner la grandeur de chaque peuple comparée à sa propre humilité en face des "sept miracles" de la ville de Rome.

Comparons aussi les noms propres des deux morceaux poétiques: "Rhodon" et "Rhodien," "Epheson" et "Ephesienne." Horace ne mentionne pas la Grèce. Mais Mytilène, Ephèse et Corinthe furent à l'époque occupés par les Grecs, et ainsi il mentionne ces noms pour indiquer le pouvoir des Grecs dans ce territoire. Horace ne mentionne ni la Crète, ni le labyrinthe, ni la Babylone dans sa liste des sept merveilles du monde. Pour lui ses sept merveilles sont celles du monde antique, c'est-à-dire du monde hellénique. Dans ce cas on pourrait se demander pourquoi il emploie le nom latin pour le dieu Bacchus - mais toujours Bacchus et Dionysos furent employés l'un pour l'autre. Du Bellay a recours au même procédé pour développer une liste des sept merveilles du monde en employant quelques-uns des mêmes noms propres et toujours le même procédé d'expression. "Laudabunt" correspond de cette manière aux expressions "Le Babylonien ses haults murs vantera," etc.

¹⁶Les Antiquitez de Rome, II, v. 1 - 4

Bien que les autres louent les merveilles grecques, Horace se contentera de louer, et en vain, son Tibre, tandis que Du Bellay choisira de louer "les sept costaux Romains, sept miracles du monde." L'idée de "chanter" chez Du Bellay se lie étroitement à l'idée d'Horace de "Carmines perpetuo celebrare," ce qui indique le vœu du poète d'être lyrique, de s'approcher du chant dans ses poésies. Cette imitation donc est une imitation d'un procédé poétique et d'un sentiment poétique aussi bien que d'une idée.

L'amplification d'une idée poétique fournie par un autre devient l'essence d'un grand nombre de sonnets. En voici un autre exemple, le sonnet VIII. Du Bellay s'inspire de nouveau de Buchanan:

"Roma armis terras, ratibusque subegerat undas,
Atque iidem fines orbis et urbis erant.
Vincere restabat coelum, perfregit Olympum
Priscorum pietas aurea Pontificium
At bona posteritas, aussi ne cedat avitis
Tartara praecipiti currit ad atra gradu."¹⁷

Comparons ceci avec notre sonnet: le premier quatrain du sonnet correspond aux deux premiers vers de l'épigramme;

"Atque iidem fines orbis et urbis erant"
est augmenté et devient:

¹⁷Ibid., Cité dans la note p. 11

"Et pouvait - on juger qu'une seule cité
 Avait de sa grandeur le terme limité
 Par la mesme rondeur de la terre et de l'onde."¹⁸

"Orbis et urbis" devient "de la terre" et "de l'onde"
 mais la traduction exacte du latin serait "du monde"
 et "de la ville"; ainsi Du Bellay entend quelque chose
 de plus vaste par l'océan sans fin plutôt que par la
 ville de Rome. Ainsi, Du Bellay comme Buchanan, souligne
 le pouvoir possédé par Rome et dans l'évocation de la
 ville de Rome par son nom seul. Le second quatrain
 correspond aux vers trois et quatre du latin:

"Vincere restabat coelum perfregit Olympum
 Priscorum pietas aurea Pontificium."¹⁹

et "pietas aurea" devient "la vertu".

"Et tant fut la vertu de ce peuple feconde
 En vertueux nepveux, que sa posterité
 Surmontant ses ayeux en brave auctorité
 Mesura le hault ciel à la terre profond:"²⁰

Il paraît que les tercets développent la dernière idée
 de l'épigramme de Buchanan:

"At bona posteritas, ausis ne cedat avitis
 Tartara praecipiti currit ad atra gradu."²¹

¹⁸Ibid., VIII, v. 2 - 4

¹⁹Ibid., Cité dans la note p. 11 v. 3 - 4

²⁰Ibid., VIII, v. 5 - 8

²¹Ibid., Cité dans la note p. 11 v. 7 - 8

C'est une sorte d'avertissement aux générations futures: toutes les nations fortes paraissent destinées à tomber entre les mains des Barbares. De la même manière, Du Bellay parle de la chute de la République mais il paraît ici que cette chute est causée par le travail du temps destructif.

"Afin qu'ayant rangé tout pouvoir sous sa main,
Rien ne peust estre borne à l'empire Romain:
Et que si bien le temps détruit les Républiques,

Le temps ne mist si bas la Romaine hauteur;
Que le chef deterré aux fondemens antiques,
Qui prindrent le nom de luy, fust découvert
menteur."²²

Nous voudrions examiner ici des exemples de l'amplification dans le sonnet XXVI. Et Vianey et Chamard indiquent que la description de la grandeur globale de Rome est tirée d'Ovide:

"Gentibus est aliis tellus date limite certo:
Romanae spatium est urbis et orbis idem."²³

De ce distique Du Bellay invente tout un sonnet sur le thème de la grandeur physique de Rome:

"Rome fut tout le monde et tout le monde est Rome
Puis que le plan de Rome est la carte du monde."²⁴

²² Ibid., VIII, v. 9 - 14

²³ Ovide, op. cit., II. 683, 684

²⁴ Les Antiquitez de Rome, XXVI, v. 9 et v. 14

Dans les tercets du même sonnet il rappelle le nom de Rome quatre fois, évoquant ainsi le pouvoir derrière le nom et l'étendue du domaine occupé par les Romains. Il emploie également le vocabulaire de "mesure" en abondance:

"A la ligne et au plomb, au compas, à l'esquerre,
Sa longueur et largeur, hauteur et profondeur:"²⁵

Aussi les mots "rondeur", "l'océan", "la terre", "l'onde", "compasser", évoquent tous l'étendue de l'empire romain.

Le deuxième quatrain s'inspire d'Horace:

"Quicumque mundo terminus obstitit
Hunc tanget armis, visere gestiens
Qua parte debacchentur ignes,
Qua nebulae pluviique rores."²⁶

A une imitation presque verbale Du Bellay joint des antithèses pour démontrer une fois de plus la grandeur de Rome:

"Il luy faudroit cerner d'une egale rondeur
Tout ce que l'Océan de ses long bras enserre,
Soit ou l'Astre annuel eschauffe plus la terre
Soit ou souffle Aquilon sa plus grande froideur."²⁷

²⁵ Ibid., XXVI, v. 3 - 4

²⁶ Horace, op. cit. III. iii. 53, 56

²⁷ Les Antiquitez de Rome, XXVI, v. 5 - 8

Ainsi, nous avons vu comment Du Bellay emploie et s'appuie sur le procédé de l'amplification poétique partout dans les Antiquitez de Rome où il emprunte des idées aux autres. En deuxième lieu nous avons noté qu'il a souvent fait une combinaison d'idées tirées de différentes sources.

IMITATION

b) RUINE

Deuxièmement examinons les sonnets qui empruntent aux autres les idées sur la ruine de Rome.

Le sonnet XVI imite un passage tiré des Géorgiques de Virgile. Chamard indique que le premier quatrain de Du Bellay est un "souvenir" de Virgile.

"Fluctus ut, in medio coepit cum ablescere ponto
Longius ex altoque sinum trahit; utque volutus
Ad terras immane sonat per saxa, nec ipso
Monte minor procumbit."¹

Du Bellay fait une comparaison pour souligner l'idée principale du sonnet qui n'apparaît que tout à la fin:

"Comme lon void de loing sur la mer courroucée
Une montaigne d'eau d'un grand branle ondoyant,
Puis trainant mille flotz, d'un gros choc abboyant
Se crever contre un roc, ou le vent l'a poussee":²

A cette première image Du Bellay ajoute deux autres qui lui ressemblent; ainsi il en fait une amplification pour élargir l'étendue de sa pensée:

¹Virgile, Géorgiques iii. 237, 40

²Les Antiquitez de Rome, XVI, v. 1 - 4

"Comme on voit la fureur par l'Aquilon chassée
 Et comme on voit la flamme ondoyant en cent lieux"³

Le procédé poétique employé dans la conclusion que
 Du Bellay tire en entassant tous les détails des vers
 précédents, est assez original.

". . . ainsi parmy le monde

Erra la Monarchie: et croissant tout ainsi
Qu'un flot, qu'un vent, qu'un feu, sa course
vagabonde
 Par un arrest fatal s'est venue perdre icy."⁴

Le sonnet n'est donc qu'une seule phrase amplifiée par
 des comparaisons inspirées en premier lieu de Virgile.
 De ce point de départ notre poète peut inventer ses
 propres vers. Pour nous c'est un des sonnets le mieux
 réussi de tout le recueil. En employant l'art de la
 rhétorique Du Bellay arrive enfin à un degré d'originalité
 dans la composition du poème.

Pour le sonnet XVII, d'après nos recherches il y a
 peut-être deux sources. D'abord, l'image de "l'oyseau de
 Jupiter" se trouve aussi chez Horace. Ainsi comparons:

". . . ministrum fulminis alitem."⁵

et

³Ibid., XVI, v. 5 et 9

⁴Ibid., XVI, v. 11 - 14

⁵Horace, Carmina IV. iv. 1

"Ce grand oyseau ministre de la foudre."⁶

L'image donc paraît être tirée d'Horace. Mais Vianey indique que Du Bellay doit cette idée à Giudiccioni.

"Mentre in piu largo et piu superbo volo
L'ale sue spande et gran forze nuovo
Per l'Italico ciel augel di Giovi . . ."7

Cette dernière partie du dernier vers correspond à l'image de Du Bellay et à celle d'Horace. Aussi, ces vers correspondent aux premiers vers du sonnet de Du Bellay:

"Tant que l'oyseau de Jupiter vola
Portant le feu dont le ciel nous menace . . ."8

Cependant la similarité est plus frappante ici dans ce cas car Vianey indique aussi que l'auteur italien parle dans son poèmes des malheurs de l'Italie.

En effet Du Bellay parle, lui aussi, des invasions.

D'abord de celle des Géants:

"Le ciel n'eut peur de l'effroyable audace
Qui des Geans le courage affolla:"9

puis de celle des barbares:

⁶Les Antiquitez de Rome, XVII, v. 14

⁷Rima di Diversi 1545. Cité par Vianey dans Le Pétrarquisme en France au XVI^e Siècle, (Montpellier: Coulet et Fils, 1909), p. 144

⁸Les Antiquitez de Rome, XVII, v. 1 - 2

⁹Ibid., XVII, v. 3 - 4

"Alors on vid la corneille Germaine
 Se deguisant feindre l'aigle Romaine
 Et vers le ciel s'élever de rechef . . ."10

et enfin, il indique que l'Empire n'existe plus:

"Ces braves monts autrefois mis en poudre,
 Ne voyant plus voler dessus leur chef
 Ce grand oyseau, ministre de la foudre."11

Le sonnet XXI paraît être imité de nouveau

d'Horace:

"Alteram iam teritur bellis civilibus aetas
 Suis et ipsa viribus ruit.
 Quam nequi finitimi valuerunt perdere Marsi
 Minacis aut Etrusca Porsenae manus
 Aemula nec virtus Capuae nec Spartacus acer
 Novisque rebus infidelis Allobrox
 Nec fera caerulea domuit Germania pube
 Parentibusque abominatus Hannibal,
 Impia perdemus devoti sanguinis aetas
 Ferisque rursus occupabitur solum."12

L'idée essentielle que Rome se détruit elle-même au lieu d'être détruite par ses ennemis semble trouver son origine chez Horace. Cependant, dans son article Chambers indique que l'idée se trouve aussi chez Lucain.¹³ Nous pensons que ce thème des guerres civiles est assez répandu dans la littérature classique et qu'il

¹⁰Ibid., XVII, v. 9 - 11

¹¹Ibid., XVII, v. 12 - 14

¹²Horace, op. cit., Epode xvi. 1, 10

¹³F. M. Chambers, "Lucain and the Antiquitez de Rome."

est juste aussi de le placer chez Tite - Live, chez Catulle, chez Virgile, et chez beaucoup d'autres. Mais tout de même Du Bellay montre une prédilection pour les images créées par Horace. Quoiqu'en Du Bellay emprunte l'idée essentielle du sonnet il ajoute deux images liées assez frappantes: d'abord, une image tirée du vocabulaire de la mer: "Tant que sa nef par tant d'ondes ravie / Eut contre soy tout le monde incité,"¹⁴ et en deuxième lieu, celle du naufrage - peut-être inspirée de la poésie d'Horace.

"Comme celui que le cruel orage

A longuement gardé de faire abbord,
Si trop grand vent le chasse sur le port
Dessus le port se void faire naufrage."¹⁵

On ne peut pas s'empêcher de penser à Horace qui, las des guerres civiles, espère quelque chose de meilleur pour l'Empire:

"Nuper sollicitum mihi taedium
Nunc desiderium curaque non levis
Interfusa nitentis
Vites aequora Cycladas."¹⁶

¹⁴Les Antiquitez de Rome, XXI, v. 5 - 6

¹⁵Ibid., XXI, v. 11 - 14

¹⁶Horace, op. cit., I. xiv. 17,20

L'imitation est en fait une imitation d'idées.
 Du Bellay emprunte de nouveau une idée puis il
 l'embellit pour créer une poésie nouvelle: une
 poésie bien à lui.

Le sonnet XXIV est inspiré aussi d'Horace.
 Le poète latin parle des Romains qui se battent, se
 détruisent, et causent la ruine de leur propre ville.
 Horace compare les Romains à des animaux de la même
 espèce qui ne se tuent pas d'habitude mais qui s'aident
 contre des ennemis communs. Cependant, quelquefois ils
 se battent à cause de "l'aveugle fureur" qui les emporte.
 De la même manière, un homme tuera son propre frère comme
 dans le cas de Romulus et de Rémus. Comparons les
 passages:

"Neque hic lupus mos nec fuit leonibus
 Umquam nisi in dispar feris.
Furorne caecus an rapit vis acrior
 An culpa? Responsum date!
 Tacent et albus ora pallor infecit
 Mentisque percussae stupent
 Sic est acerba fata Romanos agunt
 Scelusque fraternae necis,
 Ut immerentis fluxit
Sacer nepotibus cruor."¹⁷

¹⁷ Ibid., Epode, vii. ll, 20

Comparons les vers onze à seize d'Horace aux deux quatrains de Du Bellay et notons le rapport entre les idées exprimées:

"Si l'aveugle fureur, qui cause les batailles,
Des pareilz animaux n'a les coeurs allumez,
Soient ceulx qui vont courant ou soient les
emplumez,
Ceulx-là qui vont rampant ou les armez
d'escailles:

Quelle ardente Erinnyes de ses rouges tenailles
Vous pinsetoit les coeurs de rage envenimez
Quand si cruellement l'un sur l'autre animez
Vous destrempiez le fer en voz propres
entrailles?"¹⁸

Du Bellay a transposé un peu l'idée essentielle - c'est-à-dire que des animaux de la même espèce ne se battent jamais.

Et Du Bellay et Horace parlent du destin cruel qui pèse sur les Romains, mais Du Bellay y ajoute l'idée du "peché originel," c'est-à-dire la mort de Rémus aux mains de son frère:

". . . acerba fata Romanos agunt
Scelusque fraternae necis
Ut immerentis fluxit in terram Remi
Sacer nepotibus cruor."¹⁹

Ce passage trouvera son écho dans les tercets du sonnet où Du Bellay parle de cette même rage fraternelle:

¹⁸Les Antiquitez de Rome, XXIV, v. 1 - 8

¹⁹Horace, op. cit., Epode vii. 17, 20

Ne permettant des Dieux le juste jugement,
 Vos murs ensanglantez par la main fraternelle
 Se pouvoir asseurer d'un ferme fondement."²⁰

Ainsi peut-être que l'idée d'une sorte de "péché originel" au fondement de la ville même est tiré d'Horace qui parle lui aussi de ce fratricide qui cause les malheurs futurs de la ville de Rome et du peuple Romain. On doit ajouter ici que Du Bellay pensait que la chute de Rome avait été causée surtout par l'orgueil des Romains et par le destin cruel qui pesait sur eux. Cependant, il a ajouté cette idée chrétienne du "péché originel" dont les images se trouvent déjà chez Horace - quoiqu'elles ne soient pas évidemment en termes chrétiens chez lui.

Le sonnet XXII n'est qu'une transposition d'un passage de la Pharsale où Lucain décrit la destruction du monde et le retour à un état chaotique.

"Nec se Roma ferens, sic, cum compage soluta
 saecula tot mundi suprema coegerit hora,
 antiquom repetent iterum chaos omnia; mixtis
 sidera sideribus concurrent; ignia pontum
 astra petent: tellus extendere litora nolet
 excutientque fretum: fratri contraria Phoebe
 ibit, et obliquom bigas agitare per orbem
 indignata diem poscet sibi. totaque discors
 machina ducolsi turbabit foedera mundi."²¹

²⁰ Les Antiquitez de Rome, XXIV, v. 9 - 14

²¹ Lucain, Pharsale I. 72, 80

Du Bellay transpose l'image et l'applique à Rome
menacé par des guerres civiles. C'est une image de
la fin du monde:

"Ainsi quand du grand Tout la fuite retournee
Ou trentesix mil'ans ont sa course bornee
Rompra des elemens le nature accord

Les semences qui sont meres de toutes choses
Retourneront encor' à leur premier discord,
Au ventre du Chaos eternellement closes."²²

Ainsi "mixtis / sidera sideribus concurrent; ignia
pontum astra petent: tellus extendere litora nolet /
excutientque fretum" devient "des elemens" qui
cherchent leurs demeures et "totaque discors" devient
"le ventre du Chaos." Quelquefois donc les mots latins
sont vraiment traduits, mais en principe ce n'est qu'une
transposition de l'idée principale, c'est-à-dire que
tout retourne enfin au chaos originel au dernier jour
du monde.

Nous avons analysé les poèmes qui tirent leur
origine des idées d'un autre et non pas d'une idée
née chez Du Bellay, en espérant montrer comment
Du Bellay part d'une idée pour inventer son propre
sonnet. En faisant l'analyse de cette façon nous
espérons voir l'originalité de notre poète même dans
ce recueil qui emprunte beaucoup aux autres écrivains.

²² Les Antiquitez de Rome, XXII, v. 9 - 14



CHAPITRE III

LES ALLUSIONS AU MONDE ANTIQUE DANS LES ANTIQUITEZ DE ROME.

Une autre source et peut-être la plus intéressante des Antiquitez de Rome est la mythologie ancienne. Du Bellay emploie souvent un mythe familial (par exemple: le mythe de l'hydre de Lerne) en le changeant pour arriver à quelque chose de nouveau dans sa poésie. Il a élargi quelques mythes pour leur donner une signification plus vaste et quelquefois de ces mythes il arrive à créer des thèmes personnels et aussi une philosophie bien à lui. Les mythes anciens appartenaient à tous - c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas la propriété d'un tel ou tel auteur mais que tout le monde surtout à cette époque, connaissaient parfaitement les mythes grecs et romains. Quelquefois Chamard, notre éditeur, indique que certains sonnets doivent leurs origines à un certain auteur mais nous ne sommes pas toujours d'accord avec lui, car le plus souvent il s'agit d'un mythe emprunté; on peut toujours attacher les sonnets de Du Bellay à une source littéraire et Chamard le fait, mais il nous semble que quelquefois ce n'est pas

justifié. La source qu'il indique est assez proche mais on peut dire que la même chose se trouve aussi chez un autre auteur. Parfois il indique lui-même trois ou quatre sources possibles et dans ce cas il nous semble plus probable que Du Bellay s'inspirait du mythe lui-même en vue de ce qu'il savait et non pas des auteurs de la littérature romaine qui eux-mêmes ont imité les mythes.

Ainsi considérons d'abord le développement des mythes "personnels" dans le recueil que nous étudions. Du Bellay a cherché chez les Anciens les mythes intéressants, puis il les a changés pour les adapter à sa poésie. Par exemple, le mythe des géants parcourt véritablement tout le recueil. Les sources premières de ce mythe pour Du Bellay sont les Fastes et les Métamorphoses d'Ovide selon Chamard. Nous voudrions examiner l'emploi de ce mythe chez Du Bellay de deux points de vue: d'abord, en étudiant le mythe de l'orgueil des géants appliqué aux Romains, et en deuxième lieu, en étudiant le cas des nouveaux géants, les barbares. Les Géants avaient essayé de détrôner Jupiter selon le mythe classique en entassant des montagnes pour l'atteindre. Voici le mythe selon Ovide:

"Terra feros partus, immania monstra, Gigantas
 Edidit, ausuros in Iovis ire donum.
 Mille manus illis dedit, in pro cruribus angues;
 Atque ait, in magnos arma movete deos.
 Exstruere hi montes ad sidera summa parabant
 Et magnum bello sollicitare Iovem
 Fulmina de caeli iaculatus Jupiter arce
 Vertit in auctores pondera vasta suos.
 His bene Maiestas armis defensa deorum
 Restat ex illo tempora culta manet."¹

Mais qu'est-ce que Du Bellay fait de ce mythe? Il l'attache au thème de l'orgueil humain; à cause de leur orgueil donc les Romains, comme les Géants, sont destinés à tomber, à mourir. L'idée de comparer les Romains aux Géants semble assez juste. Il continue la comparaison des deux races en comparant les sept coteaux de Rome aux montagnes que les Géants ont entassées:

"Juppiter ayant peur, si plus elle croissoit,
 Que l'orgueil des Géans se relevast encore,
 L'accabla sous ces monts, ces sept monts qui
 sont ore
 Tumbeaux de la grandeur qui le ciel menassoit."²

Donc, les sept coteaux deviennent un symbole de la destruction des Romains et de la ville de Rome par analogie aux montagnes que les Géants ont entassées. Ainsi les symboles des Géants (l'orgueil) et des sept coteaux (la grandeur et aussi la chute) s'entremêlent.

¹Ovide, Fasti v. 35, 44

²Les Antiquitez de Rome, IV, v. 5 - 8

Mais Du Bellay a ajouté quelque chose au vieux mythe raconté par Ovide. Pour Du Bellay les géants du mythe classique deviennent les "nouveaux géants", c'est-à-dire les barbares. Les barbares, eux aussi, avaient pensé qu'ils pouvaient attaquer et dominer les Romains, les rois de l'univers pour ainsi dire. Cette application du mythe paraît plus personnelle car Du Bellay au seizième siècle voyait une Rome en ruines, détruite par les barbares. Comme les géants avaient essayé d'envahir l'Olympe, ces barbares, ces "nouveaux géants", avaient essayé d'assaillir Rome.

"Ce peuple adonc, nouveau fils de la Terre,
Dardant par tout les fouldres de la guerre,
Ces braves murs accabla sous sa main . . ."3

Nous retrouvons ce même mythe "personnel" mais plus développé ici:

"La terre mist hors de sa lourde masse
L'antique horreur qui le droit viola.

Alors on vid la corneille Germaine
Se deguisant feindre l'aigle Romaine
Et vers le ciel s'élever de rechef

Ces braves monts autrefois mis en poudre,"4

³Ibid., XI, v. 9 - 11

⁴Ibid., XVII, v. 7 - 12

Les barbares selon Du Bellay avait essayé de briser le pouvoir de Rome de la même manière que les Géants avaient essayé de foudroyer celui de Jupiter.

Dans deux autres sonnets Du Bellay évoque de nouveau le mythe ancien des Géants en comparant leur orgueil à celui des Romains. De la même manière que les Géants ont entassé leur montagnes les Romains selon notre poète ont eu l'audace de dresser leurs coteaux contre les cieux:

"Tel encor'on a veu par dessus les humains
Le front audacieux des sept costaux Romains
Lever contre le ciel son orgueilleuse face."⁵

Ainsi le mythe antique des Géants trouve une nouvelle forme chez Du Bellay. Il lui donne une signification double et nouvelle en y ajoutant ses idées personnelles et en créant son mythe "moderne" au sujet des Romains et de leur chute.

Dans le dixième sonnet nous trouvons l'emploi de plusieurs mythes. Parlons ici du mythe de la fécondité car Du Bellay a créé avec cela son propre mythe. Ce sonnet ne concerne pas Hannibal comme le poème d'Horace car plus tard Du Bellay dit:

". . . ne se trouvant au monde
Hercule . . ."6

⁵Ibid., XII, v. 9 - 11

⁶Ibid., X, v. 9 - 10

Ainsi le contenu du poème d'Horace ne compte guère dans la comparaison. C'est l'image enfin qui est importante:

"Nec hydra secto corpore firmior
Vinci dolentem crevit in Herculum
Monstrumve submissere Colchi
Maius Echioniaeve Thebae."⁷

Les premiers vers du sonnet de Du Bellay composent une comparaison entre "la semence des dents du dragon" et la ville de Rome, une comparaison tirée du mythe de la fécondité. Ce premier mythe de Jason se lie à un deuxième, celui de l'hydre de Lerne dans les vers suivants:

"Ceste ville, qui fut en sa jeune saison
Un hydre de guerriers, . . ."⁸

Cependant le cas de Rome est le contraire du mythe ancien de l'hydre car il n'y a pas d'Hercule pour combattre l'hydre (la ville de Rome) et en sortir vainqueur. Et ainsi Du Bellay y introduit un autre mythe, un troisième, celui de Cadmus. Le destin de Rome est le même que celui des guerriers à Thèbes qui se battent et se tuent. Résumons le mythe: Cadmus, le descendant d'Ares, avait tué un dragon pour obtenir de

⁷Horace, Carmina, IV, iv. 61, 64

⁸Les Antiquitez de Rome, X, v. 5 - 6

l'eau et pour cela il avait dû subir la servitude. Agissant sur le conseil d'Athéna il sema les dents du dragon; de cette semence naquit une foison d'hommes armés que Cadmus tua en les provoquant à s'entretuer.⁹

Ainsi il y a deux idées principales dans ce poème qui se trouvent plusieurs fois à travers le recueil de Du Bellay: l'idée de la fécondité de Rome liée aux mythes de Jason et de l'hydre de Lerne, et l'idée de la destruction de Rome à cause des guerres civiles liée au mythe du guerrier Cadmus. Revenons au mythe de la fécondité.

Du Bellay dit que Rome est une "hydre de guerriers"¹⁰ pour indiquer la naissance des soldats romains qui vont causer leur propre mort; l'idée du mot "hydre" c'est qu'il y a un nombre infini de ces guerriers.

C'est la fécondité du peuple romain qui a causé l'expansion de l'empire et a donné la toute - puissance à la nation romaine:

⁹The Oxford Classical Dictionary (Oxford: Clarendon Press, 1949), p. 151

¹⁰Les Antiquitez de Rome, X, v. 6

"Telle que dans son char la Berecynthienne
 Couronnée de tours, et joyeux d'avoir
 Enfanté tant de Dieux . . .

Ceste ville, qui fut plus que la Phrygienne
 Foisonnante en enfans, et de qui le pouvoir
 Fut le pouvoir du monde . . ."11

La grandeur du territoire romain est soulignée dans
 quatre autres sonnets: IV, VIII, XXII, et XXVI.

Du Bellay appelle les Romains "peuple fecond" dans le
 deuxième sonnet: mais selon le mythe que notre poète
 a créé la fécondité est aussi un malheur, car bientôt
 les enfants de Rome commencent à se battre et Rome
 finit par tomber à cause des guerres civiles. Les
 guerriers nés de la semence des dents du dragon se
 tuent enfin:

"Ceste ville, qui fut en sa jeune saison
 Un hydre de guerriers, se vid bravement pleine
 De braves nourrissons, dont la gloire hautaine
 A remply du Soleil l'une et l'autre maison:

Mais qui finalement, ne se trouvant au monde
 Hercule qui dontast semence tant feconde
 D'une horrible fureur l'un contre l'autre
 armez . . ."12

Ainsi, selon Du Bellay, la fécondité qui avait été un
 bienfait pour Rome et qui était en premier^{lieu} la cause de
 l'expansion de l'empire finit par être néfaste. Selon
 notre poète la fécondité cause enfin la destruction de
 l'empire et du peuple romain:

¹¹Ibid., VI, v. 1 - 7

¹²Ibid., X, v. 5 - 11

"Mais defaillant l'object de sa vertu,
Son pouvoir s'est de luymesme abbatu,"¹³

Ainsi l'idée de la fécondité se lie étroitement au mythe des guerres civiles, au mythe de Cadmus que nous avons discuté au début de cette partie. Il faut dire que les deux mythes sont si étroitement liés ensemble qu'on ne peut pas discuter l'un sans l'autre et ainsi cela explique pourquoi nous les avons groupés ensemble.

Au mythe de la fécondité Du Bellay lie un thème, celui de la moisson que nous aimerions discuter ici. Le vaste champ de blé est enfin moissonné; il a fleuri pendant un été; il est devenu puissant et fécond. De la même manière l'empire est devenu puissant et fécond. Puis, enfin mûr, il tombe aux mains des barbares:

"Et comme en la saison le rustique moissonne
Les ondoyans cheveux du sillon blondissant
Les met d'ordre en javelle, et du blé jaunissant
Sur le champ despouillé mille gerbes façonne:

Ainsi peu à peu creut l'empire Romain."¹⁴

Une autre image frappante de la moisson se trouve lorsque le poète parle des guerres civiles qui ont ravagé le pays:

¹³Ibid., XXI, v. 9 - 10

¹⁴Ibid., XXX, v. 5 - 8

"D'une horrible fureur l'un contre l'autre armez,
 Se moissonnarent tous par un soudain orage,
 Renouvelant entre eulx la fraternelle rage
 Qui aveugla jadis les fiers soldatz semez."¹⁵

Ainsi le développement du thème de la moisson et du mythe de la fécondité nous paraît intéressant et original. Le mythe personnel que Du Bellay développe et les images employées ajoutent à cette originalité.

Un autre thème développé dans les Antiquitez de Rome d'un mythe ancien c'est le thème du fratricide, un thème qui s'épanouit à travers le mouvement du recueil, Rappelons d'abord que la mythologie nous dit que l'histoire de Rome commence par un fratricide quand Romulus tue son frère Rémus:

"Etoit-ce point (Romains) vostre cruel destin,
 Ou quelque vieil peché qui d'un discord mutin
 Exerçoit contre vous sa vengeance eternelle?

Ne permettant des Dieux le juste jugement
 Vos murs ensanglantez par la main fraternelle
 Se pouvoir asseurer d'un ferme fondement."¹⁶

Ce thème se trouve aussi chez Horace, mais il nous semble que pour Du Bellay au moins, le fratricide causera enfin la chute de la puissance de Rome. C'est le commencement des malheurs à venir. Du Bellay semble

¹⁵Ibid., X, v. 11 - 14

¹⁶Ibid., XXIV, v. 9 - 14

indiquer que la lutte entre Pompée et César beaucoup plus tard est une sorte d'expiation pour le crime de fratricide au commencement de l'histoire de Rome. Selon lui, l'ambition et l'orgueil causent le désaccord:

"Ce qui advint, quant l'envieux orgueil
De ne vouloir ny plus grand ny pareil
Rompit l'accord du beaupère et du gendre."¹⁷

L'allusion est précise, car Du Bellay indique que la bataille de Pharsale est l'expiation du "péché originel," commis au fondement de la ville de Rome. Ainsi, parce que Romule a commis un péché Rome doit un jour périr de ses propres mains:

"Tu en es la seule cause, ô civile fureur,
Qui semant par les champs l'Emathienne horreur,
Armas le propre gendre encontre son beupere:

Afin qu'estant venue à son degré plus hault,
La Romaine grandeur, trop longuement prospere
Se vist ruer à bas d'un plus horrible sault."¹⁸

Le développement du thème donc est personnel et ainsi original.

Un autre thème "personnel" c'est le thème du berger. Nous trouvons que ce thème finit chez Du Bellay dans le mythe chrétien du Christ, le berger du troupeau humain. Des bergers ont fondé la ville de Rome:

¹⁷Ibid., XXIII, v, 12 - 14

¹⁸Ibid., XXXI, v. 9 - 14

de Rome est devenue puissante, comment elle a étendu son pouvoir à travers le monde, sa richesse dans les arts. Mais tout cela ne dure pas:

"Ceste ville qui fut l'ouvrage d'un pasteur,
S'élevant peu à peu, creut en telle hauteur,
Que royne elle se vid de la terre et de l'onde:

Tant que ne pouvant plus si grand foix soustenir,
Son pouvoir dissipé s'écarta par le monde,
Monstrant que tout en rien doit un jour devenir."21

Du Bellay indique que le pouvoir des Romains fut détruit surtout par les guerres civiles:

"Voy quel orgueil, quelle ruine: et comme
Celle qui mist le monde sous ses loix,
Pour donter tout, se donta quelquefois,
Et devint proye au temps, qui tout consomme."22

Rome était destinée à tomber, mais c'est surtout le temps qui a apporté les malheurs. La vertu des Romains s'affaiblit à cause des guerres civiles quelquefois commencées entre des membres d'une même famille:

"Mais defaillant l'objet de sa vertu
Son pouvoir s'est de luymesme abbatu"23

et

²¹Ibid., XX, v. 9 - 14

²²Ibid., III, v. 5 - 8

²³Ibid., XXI, v. 9 - 10

"Il prevoit que le Romain courage,
 Impatient du languissant plaisir,
 Par le repos se laisseroit saisir

A la fureur de la civile rage."²⁴

Ainsi le temps est "injurieux" car avec les années les Romains sont devenus avarés, ambitieux pour le pouvoir, et ainsi ils se battent les uns contre les autres et causent leur propre ruine. Seuls, les sept coteaux et le Tibre restent comme monuments de la grandeur passée de la ville. Ainsi, Du Bellay montre le mouvement cyclique de l'histoire en prenant une attitude pessimiste: le temps détruira toute chose. C'est la leçon "vanitas vanitatem."

Le développement des mythes et thèmes personnels de notre poète mène directement à l'établissement d'une philosophie personnelle des raisons de la chute de l'empire romain. Sa philosophie repose sur la suite naturelle de la méditation sur l'histoire de la ville de Rome. Ainsi nous aimerions dire quelques mots à ce sujet.

Du Bellay se montre sympathique à une philosophie épicurienne qui semble parcourir les sonnets du recueil.

²⁴Ibid., XXIII, v. 5 - 8

"Les semences qui sont meres de toutes choses,
Retourneront encor à leur premier discord,
Au ventre du Chaos eternellement closes."²⁷

Cette idée peut avoir sa source chez Virgile car dans l'Enéide il parle de ces "semina". En tout cas Du Bellay parsème son oeuvre poétique de cette philosophie épicurienne surtout par les images de flux et de changement sans fin.

En terminant ce chapitre disons trois choses importantes: d'abord, Du Bellay n'a pas nécessairement imité les auteurs latins et italiens qui ont imité des mythes anciens. Peut-être qu'il a connu très bien ces oeuvres que Chamard indique comme sources primaires, mais nous croyons qu'il a été inspiré d'abord du mythe lui-même puis, il s'est rendu compte de ce que les auteurs ont dit, et enfin il a créé son mythe personnel et original. En deuxième lieu il paraît que Du Bellay a adapté quelques mythes - celui des géants, celui de la fécondité, celui du berger, celui du fratricide - et à ces mythes il a ajouté des thèmes fondamentaux - ceux de la moisson,

²⁷ Ibid., XXIII, v. 12 - 14

de la fuite du temps, etc. En troisième lieu, de cette méditation sur les ruines de Rome et sur son histoire passée, il arrive à établir une philosophie nuancée. Ainsi, d'après nous il faut dire que l'étude de l'emploi des mythes anciens, des légendes, et de toute la connaissance personnelle de Du Bellay du monde antique est plus importante que l'étude des sources littéraires des Antiquitez de Rome.

CONCLUSION

Où donc se trouve la grande originalité des Antiquitez de Rome? Nous avons étudié l'emploi de la traduction exacte, l'emploi des idées prises des auteurs latins, néo-latins, et italiens, l'emploi des mythes anciens. Nous jugeons que notre poète avait toujours besoin d'un germe d'une idée avant qu'il pût inventer quelque chose de nouveau. Nous trouvons que les thèmes que nous avons discutés furent découverts d'abord chez les autres et que Du Bellay y a ajouté ses propres mythes ou thèmes personnels; il semble quelquefois mêler un aspect chrétien aux mythes païens. Les thèmes ont leur source dans l'antiquité; cependant, nous trouvons que l'originalité se trouve dans l'ensemble du recueil et non pas dans les poèmes tirés séparément du recueil lui-même.

Il faut dire que l'emploi d'une matière d'un autre auteur est moindre que l'emploi de la mythologie ancienne. La traduction exacte de d'autres poèmes n'est pas grande: il y a peu d'emprunts verbaux. Quand Du Bellay traduit c'est pour avoir une mise - en - scène générale ou pour employer une image frappante.

Il ne le fait pas aveuglément. Quand notre poète prend les idées d'un autre, il les emploie d'une manière nouvelle, comme il a fait des sources littéraires par exemple. De plus, Du Bellay emploie les mythes anciens comme base pour créer ses propres mythes et thèmes. Il faut avouer que notre poète sait très bien que ces mêmes mythes se trouvent chez les auteurs latins et italiens, mais il nous paraît que Du Bellay est arrivé à ses propres mythes sans penser trop à ces auteurs. Il crée quelque chose de neuf et d'original par son emploi de ces mythes. Il nous semble que Chamard attache trop d'importance à ce que Du Bellay a tiré des auteurs latins; il ne les imite pas en ce qui concerne les mythes et la philosophie du recueil; il invente.

L'idée d'une méditation sur la grandeur de la Rome ancienne et à la fois sur son état présent de ruine semble unique dans les recueils du XVI^e siècle en France jusqu'à la date des Antiquitez de Rome en 1558. Dans le recueil Du Bellay réussit à nous tracer un tableau de l'histoire de Rome tout en donnant ses pensées philosophiques sur les raisons de sa chute.

Du Bellay lui-même dit:

"Ne laisse pas toutefois de sonner,
Luth, qu'Apollon m'a bien daigné donner:
Car si le temps ta gloire ne desrobbe,

Vanter te peux, quelque bas que tu sois,
D'avoir chanté le premier des François
L'antique honneur du peuple à longue robe."¹

Ainsi le poète insiste sur le fait qu'il est le premier en France à écrire de la poésie qui loue l'antiquité romaine. Vianey indique à juste raison que Du Bellay avait en effet inauguré la poésie historique en France.²

¹Les Antiquitez de Rome, XXXII, v. 9 - 14

²Vianey, Le Pétrarquisme en France au XVI^e Siècle, p. 336, "Accordons - lui simplement le titre qu'il revendique, et c'est un titre assez beau pour que le plus orgueilleux s'en contente: celui d'avoir inauguré dans son propre pays la poésie historique."

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

A. OUVRAGES de DU BELLAY

- . La Deffence et Illustration de la Langue Francoyse, édition Henri Chamard. Paris: Librairie Michel Didier, 1961.
- . Oeuvres Poétiques II Recueils de Sonnets, édition Henri Chamard. Paris: Librairie Michel Didier, 1961.
- . Poésies Françaises et Latines de Joachim Du Bellay, édition E. Courbet. Paris: Librairie Garnier Frères.

B. OUVRAGES SUR DU BELLAY

- Chamard, Henri. Joachim Du Bellay 1522-1560. Travaux et Mémoires de l'Université de Lille Tome VIII - Mémoire No. 20 (thèse du doctorat). Lille: 1900.

C. AUTRES OUVRAGES CONSULTÉS

- Boulangier. L'Art Poétique de Jacques Peletier du Mans (1555). Paris: Les Belles Lettres, 1930.
- Chamard, Henri. L'Histoire de la Pléiade. Vol I, pp. 160-241. Paris: Didier, 1961.
- Horace. Odes and Epodes, édition Shorey & Laing. Chicago: Benjamin Sanborn & Co., 1919.

- Lucaïn. La Pharsale, édition C.E. Haskins, M.A.
London: George Bell and Sons, 1887.
- Ovide. The Fasti of Ovid, édition G.A. Hallam, M.A.
London: Mac Millan & Co. Ltd., 1902.
- _____. Les Métamorphoses, édition A.G. Lee, M.A.
Vol. I. Cambridge: University Press, 1953.
- Properce. Carmina, édition E.A. Barber.
Oxford: Clarendon Press, 1953.
- Vianey. Le Pétrarquisme en France au XVI^e Siècle.
Travaux et Mémoires de Montpellier. Série Littéraire III
Montpellier: Coulet et Fils, 1909.
- Virgile. Opera, édition F.A. Hirtzel. Oxford: Clarendon
Press, 1963.

D. ARTICLES

- Chambers, Frank Mc Minn. "Lucan and the Antiquitez de Rome," PMLA, 1945, pp. 937-949.

E. DICTIONNAIRES

- The Oxford Classical Dictionary. Oxford: Clarendon
Press, 1949.